Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars 2014

Au fil de l'actu p.2
Vie municipale p.4
Vie locale p.10
Les rendez-vous du mois p.16
Vie quotidienne p.17

PONT SAINT MARTIN

La Chandeleur au service Enfance Jeunesse éducation

À l'occasion de la Chandeleur, la société Elior a proposé une animation « crêpes » au restaurant scolaire. Le **jeudi 27 janvier,** ce sont les élèves de la maternelle qui ont pu déguster une crêpe en dessert : sucre ou chocolat. Le **vendredi 28 janvier,** la même animation était proposée aux élèves de l'élémentaire. Sous les yeux gourmands des élèves, Franck Beaumont, directeur de la cuisine centrale de Machecoul et Patrice Monnier, chef de cuisine garnissaient les crêpes. Cette animation a remporté un franc succès auprès des petits et des grands ! Des activités autour de cette thématique ont également été proposées aux enfants fréquentant l'accueil périscolaire : les plus jeunes se sont essayés au « lancer de crêpes » tandis que les plus grands ont organisé le concours de la plus belle crêpe.

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 2 800 exemplaires
Directeur de la publication :
Yves François
Conseillère déléguée à l'infomation :
Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr
Impression :
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent impérativement être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant le 2 du mois précédent. Contact : communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Le tour du lac : « Une v

Fruit d'un travail collectif réunissant quatre périmètres administratifs différents, le tour du lac de Grandlieu ouvrira au printemps prochain. Ce circuit, attendu de longue date, s'organise autour d'un circuit principal de 73 km complété par 24 km de variantes hiver et de jonctions. Ce circuit permettra d'appréhender la

Accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite

La commune a mis en place une commission animée par Daniel Machard, adjoint au maire, afin de permettre la nécessaire accessibilité de l'ensemble des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite.

La commission, constituée de personnes de la société civile, de parents d'élèves, de personnes à mobilité réduite (mal-voyant, personne en fauteuil roulant,...), élus, personnel communal, commerçants, etc... s'est de nouveau réunie **mercredi 22 janvier** afin de prendre connaissance du diagnostic établi par un bureau d'études.

Le diagnostic a mis en évidence les bâtiments publics

Réunion des conducteurs du minibus

Vendredi 17 janvier, Yves François, maire, et Daniel Machard, adjoint délégué à l'économie, à la voirie et aux déplacements, avaient invité les chauffeurs du minibus à une réunion exceptionnelle.

C'était l'occasion de leur présenter un nouveau conducteur : Joseph Chauvet qui commence dès le 1er mars. Les élus ont également vivement remercié l'ensemble des 14 chauffeurs, titulaires et remplaçants, pour leur bénévolat et le service qu'ils rendent toutes les semaines aux seniors. En effet, tous les samedis, un minibus communal permet aux personnes âgées ne pouvant se déplacer facilement de se rendre au marché. Les conducteurs effectuent également le transport des aînés se rendant au club du Joyeux Saint Martin les 1er et 3ème jeudis du mois. Un

cadeau, symbolisant la reconnaissance de la collectivité pour le service rendu, leur a été remis à l'issue de cette réunion.

Pour bénéficier de ce service : contactez la mairie au 02 40 26 80 23.

olonté de travailler ensemble »

diversité des paysages et des espaces naturels liés au lac ainsi que son patrimoine culturel.

Embarqué sur le bateau à chaîne inauguré en novembre, le randonneur pourra traverser notre rivière l'Ognon et accéder au marais de l'Ile. Cette jonction printemps/ été constituera l'un des passages les plus ludiques du circuit.

De manière à homologuer ce circuit en GR de pays, nous lançons un appel aux porteurs de projets afin d'offrir aux randonneurs des hébergements à la nuitée répartis tous les 20 à 25 km. Seules les chambres d'hôtes, les hôtels et les gîtes d'étapes sont pris en compte. Nous recherchons donc un hébergement pour la partie est du circuit sur les communes de la Chevrolière, Pont Saint Martin et Saint Aignan de Grand Lieu.

présentant quelques difficultés. Celles-ci ont été classées en nécessités fortes, moyennes et faibles. Des recommandations ont également été proposées à la commission par le bureau d'études.

Les coûts de mise en accessibilité sont élevés, la commission va travailler collectivement sur les priorités des priorités.

Un nouveau cheminement doux

Afin de créer un cheminement entre le quai des Romains, la zone artisanale de la Nivardière et le cimetière paysager, une liaison douce a été aménagée entre le secteur habité et la zone économique. Cet aménagement concerté avec les riverains et l'entreprise a été pris en charge par la Communauté de Communes de Grand Lieu dans le cadre de la valorisation des parcs économiques.

Merci à tous les acteurs qui ont permis de réussir ce nouveau cheminement doux qui lie les commerces du centre bourg à la zone artisanale.

Reforme des rythmes scolaires et projet éducatif de territoire

Afin de réussir la mise en place de la réforme des nouveaux rythmes scolaires, un comité de pilotage élargi à toutes les parties concernées se réunit régulièrement depuis plusieurs mois: directeurs et équipes enseignantes, associations de parents (FCPE, APEL, OGEC), déléguées locales de l'Education nationale, élus, personnel communal en charge du domaine Enfance-Jeunesse. Depuis la mi-janvier, des associations locales sont associées aux réflexions afin d'élaborer avec les volontaires l'offre des futures activités pédagogiques sous la responsabilité de la municipalité. Et la porte est toujours ouverte à d'autres associations intéressées, aux professionnels et aux passionnés (contacter Sylvie Baty ou Virginie Mariet en mairie).
Le comité de pilotage composé de 25 personnes travaille étroitement avec la Fédération des Amicales Laïques afin de profiter de sa large expérience passée et actuelle avec d'autres communes. Une réunion publique d'information a eu lieu en octobre 2013 en présence également de l'inspecteur académique en charge du secteur afin d'expliquer le contenu et les objectifs de la réforme.

Aujourd'hui, le comité de pilotage élargi a acté les principes suivants :

- mettre au cœur des réflexions le seul intérêt de l'enfant,
- trouver ensemble la nécessaire articulation entre temps scolaire, temps périscolaire et temps extrascolaire,
- différencier les activités pédagogiques pour les élèves en maternelle et les élèves en élémentaire,
- entériner le principe de la gratuité pour tous les élèves de Pont Saint Martin afin de permettre aux enfants des différentes écoles de bénéficier des nouvelles activités quelles que soient les possibilités budgétaires des familles, même si la loi sur la réforme ne prend en compte que les écoles publiques françaises (les écoles privées restent libres de leur décision).

Afin de continuer à partager un "projet éducatif communal" avec toutes les familles (cf. questionnaire renseigné par celles-ci en 2011), les équipes enseignantes, l'ensemble du personnel communal dédié à la jeunesse, le comité de pilotage élargi travaillent sur le contenu des différentes activités pédagogiques intégrant le respect des rythmes de l'enfant, ses besoins physiologiques, tout en veillant à éviter une possible suractivité.
La municipalité reste attentive aux souhaits des uns et des autres. Pour l'intérêt final de nos enfants.

Yves FRANÇOIS,
Maire de Pont Saint Martin.

Aménagement concerté à la Bénétière au service de la sécurité

Après une large concertation avec les habitants de la Bénétière, les élus ont arrêté un projet d'aménagement permettant de diminuer les vitesses des véhicules en transit. Celui-ci sécurise également les déplacements des piétons grâce à la création de cheminements doux permettant notamment aux enfants et aux familles de se rendre à l'abribus en toute sécurité. Le marché relatif à ces travaux a été attribué à l'entreprise Colas pour un montant de 62 734,70 € H.T.

« Vous êtes ici… à Pont Saint Martin »

Dans le cadre de Errances 2014, le service Jeunesse de la commune propose aux jeunes – et moins jeunes – de se mettre dans la peau d'explorateurs en terre connue.

Encadrés par l'association Etrange Miroir, les participants échangeront leurs points de vue sur leur territoire de vie quotidien et poseront leurs balises pour s'initier aux techniques plastiques et sonores : création de cartes, prise de son en interview micro trottoir auprès des habitants. Afin de diversifier les regards et les différents usages du territoire, l'atelier sera ouvert à toutes les générations, dans la limite des places disponibles. Ici, c'est peut-être ailleurs…

Quatre expéditions sont prévues les 4, 11, 19 et 26 mars de 13h30 à 16h30.

Rendez-vous le 5 avril à La Montagne lors de la restitution des différents ateliers menés sur les autres communes dans le cadre d'Errances 2014 puis une restitution sonore et visuelle aura lieu à partir du 23 avril à la médiathèque Le 3ème Lieu.

Programme des activités jeunesse pour les vacances d'hiver

Le programme des activités jeunesse pour les vacances d'hiver est disponible sur le site, à la Maison de l'Enfance et dans les commerces. Quelques temps forts à retenir : escales japonaises (purikura, origami, atelier fimo, kawaï), journée sportive intercommunale à La Chevrolière, lasergame, piscine et ateliers cuisine.
Inscriptions et renseignements à La Maison de l'Enfance.

Conseil du 30 janvier :
les orientations budgétaires pour 2014

(Le compte rendu est consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune)

Conformément à la loi, les orientations budgétaires ont été présentées pour débat aux élus lors du conseil municipal du 30 janvier, avant le vote du budget primitif.

Maryvonne Bourgeais, conseillère déléguée aux finances, a présenté les contraintes externes influençant la situation financière de la commune, les orientations de la collectivité en termes de services rendus et d'investissement, et les incidences des choix et orientations au niveau de la fiscalité et de l'endettement.

Les orientations budgétaires sont les suivantes :

- Contenir les dépenses des charges générales (hors charges de personnel) et assurer une stabilité des coûts.
- Ne pas augmenter les taux d'imposition : le produit des impôts locaux répondra aux besoins en investissement pour les projets 2014.
- Ne pas mobiliser l'emprunt en 2014.

Concernant le budget fonctionnement, une augmentation de 2,5 % des charges de personnel est estimée, compte tenu des différentes évolutions de salaires, carrières et cotisations et prenant en compte le recrutement des agents qui permettra de répondre aux besoins issus du changement des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Pour les charges à caractère général, la commune doit faire face à d'importantes contraintes extérieures pour maîtriser l'évolution de ses dépenses, notamment, les augmentations des prix de l'énergie, de l'alimentation, des transports et enfin, de la TVA.

Les principales perspectives d'investissement pour 2014 :

- 400 000 € pour la voirie, l'éclairage et les espaces publics,
- 300 000 € en acquisitions foncières, notamment pour la construction de logements sociaux,
- 100 000 € pour l'extension du cimetière,
- 80 000 € pour l'entretien des bâtiments (toitures écoles, travaux d'accessibilité…),
- 47 000 € pour les équipements et bâtiments sportifs,
- 45 000 € pour l'entretien des écoles et les équipements périscolaires,
- 40 000 € pour l'aménagement des espaces verts et l'environnement,
- 35 000 € pour l'acquisition de véhicules.

Budget assainissement :

Les principales orientations pour 2014 seraient les suivantes :

- Réaliser l'assainissement du Champsiôme en intégrant les études préliminaires, la maîtrise d'œuvre, les acquisitions foncières et l'engagement des travaux.
- Assurer la poursuite des investissements sur les réseaux avec des réhabilitations, en commençant par la rue du Pays de Retz.

LE CIMETIÈRE PAYSAGER DE LA NIVARDIÈRE

Les Martipontains retrouvent « leur » mairie

Après plus de 10 mois de travaux de réhabilitation, la « nouvelle » mairie a ouvert ses portes le 19 février au public. Les personnels des services administratifs qui occupaient temporairement le modulaire ont donc été relogés dans leurs précédents locaux tandis que d'autres se sont installés dans la mairie annexe.

En accord avec les assurances, les élus ont souhaité conservé le bâtiment. Sur proposition du cabinet d'architectes Forest/Debarre, le choix a été fait de redonner à l'enveloppe extérieure du bâtiment son lustre d'antan et d'origine, patrimoine simple mais caractéristique des presbytères du XIXème siècle. Voilà pourquoi les balcons ont été ôtés alors que les quatre cheminées ont retrouvé leur place sur le toit.

À l'intérieur, les bureaux aux couleurs contemporaines, sont modernes et fonctionnels, bien adaptés aux besoins d'accueil du public, des différents services et des élus.

L'accès du public se fait désormais par la petite place située à l'avant de la mairie, l'idée retenue par les élus et les architectes étant de réouvrir la mairie sur les espaces de vie quotidienne que constituent le quartier de la place des anciens combattants, les écoles, le 3ème Lieu, et les futurs logements qui seront construits en lieu et place des services techniques déplacés à la Nivardière.

Un retour en images sur les moments forts de l'inauguration du 22 février vous sera présenté dans le mensuel d'avril.

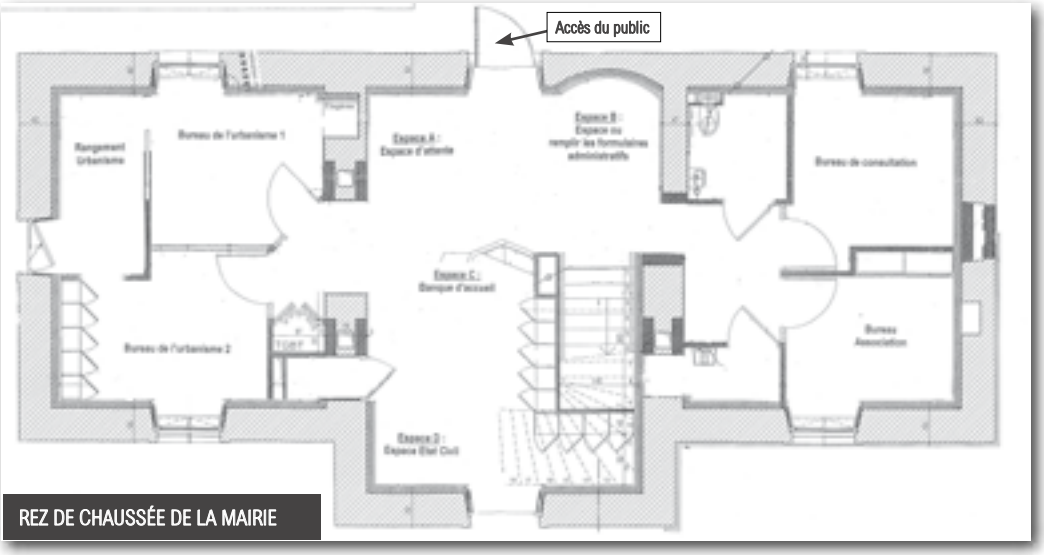

REZ DE CHAUSSÉE DE LA MAIRIE

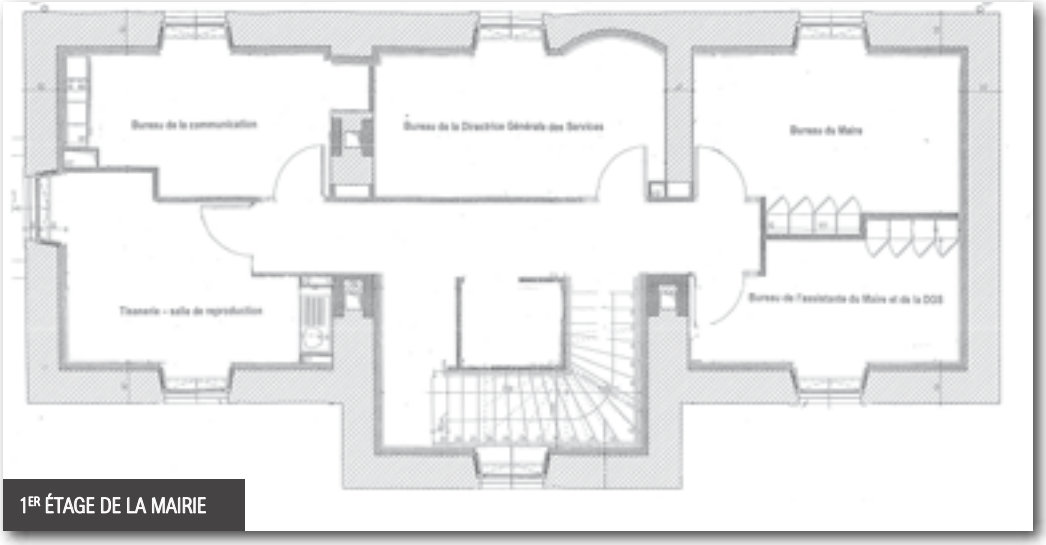

1ER ÉTAGE DE LA MAIRIE

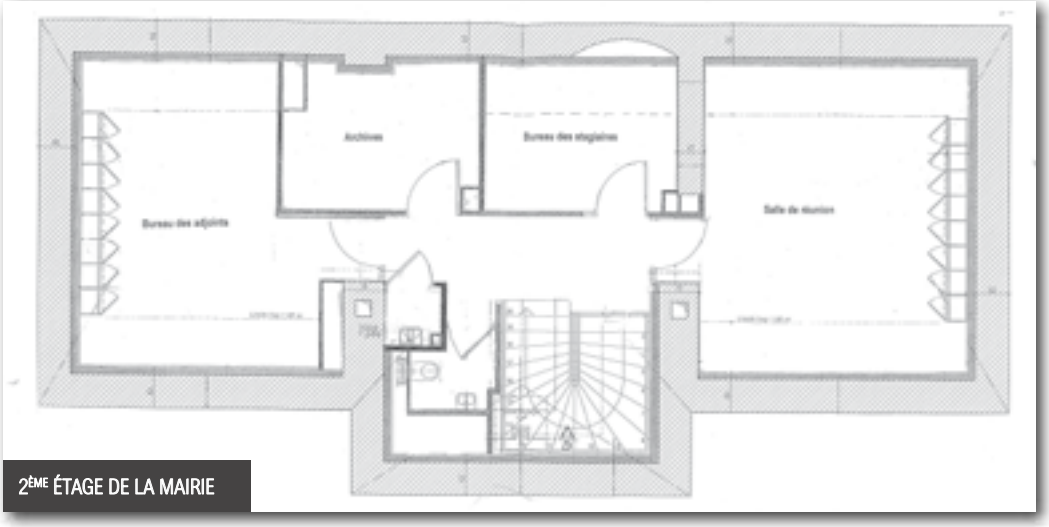

2ÈME ÉTAGE DE LA MAIRIE

Le sud-Loire prépare son avenir : quelle réflexion sur les flux routiers ?

De nombreux projets et déplacements d'activités sont prévus au Sud Loire dans les prochaines années, générant de nouveaux déplacements domicile/travail. Ces projets en gestation nécessitent de continuer à travailler sans tarder, bien au-delà des limites intercommunales, sur les impacts à plusieurs niveaux, dont routiers.

Parmi les projets en préparation, on peut citer :

- le développement économique du secteur de la Brosse (240 ha sur Rezé et Les Sorinières), en limite de commune de Pont Saint Martin, avec le transfert sur ce site du Marché d'Intérêt National et de nouvelles entreprises concernées par la proximité du MIN. À la demande du conseil général, la sortie de ce nouveau secteur économique sur la route départementale vers Rezé devra bénéficier d'un aménagement sécurisé (rond-point, ...).
- L'extension du Domaine d'Activités Aéroportuaires sur Bouguenais (La Croix-Rouge), et sur Pont Saint Martin (28 ha au nord de la commune desservis par la voie ferrée et ses 400 nouveaux emplois tertiaires attendus par la Chambre de Commerce et d'Industrie).
- L'installation de l'Institut de Recherches Technologiques Jules Verne, avec ses 1 000 chercheurs et ses 5 000 emplois escomptés.

Si l'ensemble de ces projets sont autant de bonnes nouvelles pour l'emploi, il est nécessaire de continuer à travailler ensemble, au-delà des strictes limites intercommunales, sur la définition des différents besoins et de réfléchir sur les solutions complémentaires à apporter au fil des années : nouveaux axes, élargissement de certaines routes départementales existantes, intégration et création de couloirs spécifiques et sécurisés pour les cyclos et les piétons, signalétique emmenant les véhicules sur des axes structurants, à commencer par les poids lourds qui fréquenteront le MIN de très bonne heure, etc... Gilles Retière, maire de Rezé et Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan et président de l'association Sud-Loire Avenir s'accordent sur une nécessaire concertation.

Du fait des constructions en progression en seconde et en troisième couronnes nantaises liées notamment au prix du foncier, les flux routiers au sein de ces communes sont en progression constante. Lorsque le projet toujours d'actualité du double rond-point de Viais (25 000 véhicules/jour) sera réalisé par le conseil général, il est vraisemblable que quelques bouchons internes seront levés. Toutefois, on le voit tous les jours sur l'engorgement de la Place du Marché, par exemple, le bon sens et le prix du carburant contribuent au développement du covoiturage. Conscients de ces enjeux, les élus martipontains travaillent d'ores et déjà avec un bureau d'études sur les déplacements internes, les stationnements, les besoins de nouvelles aires de covoiturage, sur de nouvelles solutions pour une meilleure sécurité de certains secteurs de la commune, etc...

Le mois du pays du soleil levant à la médiathèque Le 3ème Lieu

Du 15 mars au 15 avril, la médiathèque ainsi que d'autres services de la commune sont à l'heure japonaise.

Exposition, Heures du conte, livres de l'auteur plasticien Komagata, atelier d'écriture haïkus, projections de films, atelier furoshiki, initiation à l'Ikebana, retrouvez le détail de nos animations dans l'agenda culturel, sur le site Internet (www.mairie-pontsaintmartin.fr) ou en nous contactant !

Premiers rendez-vous :

- Mercredi 19 mars

Heure du conte : histoires nippones

Boîte à lectures

- **De 15h30 à 16h : 7-9 ans**
- **De 16h15 à 16h45 : 4-6 ans**

Inscriptions à la médiathèque

- Samedi 22 mars
Atelier Furoshiki
De 10h à 12h

NOUVEAUTÉS

Retrouvez nos acquisitions de ce début d'année en rayon, dont voici un petit aperçu :

- *Sigmaringen,* Pierre Assouline, Gallimard
- *Opération Sweet Tooth,* Ian McEwan, Gallimard
- *En finir avec Eddy Bellegueule,* Edouard Louis, Seuil
- *Réparer les vivants, Maylis de Kerangal,* Verticales
- *Neverland, Maxime Chattam,* Albin Michel
- *Le chardonneret,* Donna Tartt, Plon
- *Ainsi résonne l'écho infini des montagnes,* Khaled Hosseini, Belfond

ainsi que des documentaires, de la bande dessinée jeunesse et des albums. Retrouvez l'intégralité de nos nouveautés sur notre site. Bonnes lectures !

Retour en images sur le repas des aînés
au château de la Pigossière

Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité aux personnes de 71 ans et plus a rassemblé 310 convives au château de la Pigossière le samedi 18 janvier. Les élus et le personnel de la Roselière ont assuré le service ainsi que l'animation, tout comme les incontournables conteurs et chanteurs martipontains et la chorale du Joyeux St Martin.

COMME CHAQUE ANNÉE, LES DEUX SALLES DE RÉCEPTION DE LA PIGOSSIÈRE AFFICHAIENT COMPLET POUR CETTE JOURNÉE DE FÊTE OFFERTE AUX AÎNÉS.

CADEAU SURPRISE POUR Mme ANNICK LE MÉNAHÈZE QUI FÊTAIT SON ANNIVERSAIRE LE JOUR MÊME.

LA CHORALE DU JOYEUX ST MARTIN TOUJOURS FIDÈLE AU RENDEZ-VOUS.

LES ÉLUS N'ONT PAS HÉSITÉ À DONNER DE LA VOIX…

Opération Toutes
Pompes Dehors 2014

L'Association Onco Plein Air réitère « l'Opération Toutes Pompes Dehors ».

Chaque année, l'association récupère des chaussures en bon état pour financer des séjours ou sorties pour enfants, adolescents et jeunes adultes suivis au service oncologie du CHU de Nantes.

En 2013, la collecte de 55 tonnes de chaussures a permis

de financer une semaine en Auvergne pour 27 enfants et leurs accompagnateurs.

La collecte 2014 aura lieu :
du 24 mars au 5 avril
à la Maison de l'Enfance

Vous pouvez déposer vos chaussures en bon état, attachées par paire, à la Maison de l'Enfance.

Renseignements : Maison de l'Enfance au 02 40 26 80 64.

LIBRE EXPRESSION
ENSEMBLE RÉUSSIR PONT SAINT MARTIN

Plan local d'urbanisme et secteur des jardins nord du bourg : belle avancée de la concertation avec chaque proprietaire

Dans le cadre de ses engagements, la municipalité a lancé une vaste concertation avec les propriétaires des parcelles du secteur des jardins du bourg. Ces nombreux entretiens individuels en cours, très constructifs, ont pour objectif de maintenir la création de logements sociaux au cœur du bourg tout en préservant les jardins des propriétaires désireux de poursuivre leur activité.

Les explications apportées sur les contraintes légales de densification qui s'imposent aux communes dans leur cœur de bourg et sur les objectifs municipaux liés à l'article 55 de la loi SRU visant à diversifier l'offre d'habitat, vont permettre dès aujourd'hui :

- d'envisager le maintien des surfaces en jardins conformément aux souhaits de leurs propriétaires
- De définir parallèlement un vrai projet d'intérêt général avec la construction, sur des parcelles dont les propriétaires sont vendeurs, de quelques maisons basses dédiées à nos aînés.

Proches des services et des commerces, cette résidence à loyers modérés sera idéalement placée et répondra à une attente de nombreux ainés désireux de se rapprocher des commodités.

Selon le souhait des propriétaires non vendeurs, la majorité proposera de reclasser "inconstructibles", via une très prochaine révision partielle du PLU, les parcelles devenues constructibles lors du vote du PLU le 10 octobre 2013.

LIBRE EXPRESSION
PONT SAINT MARTIN AVANCE

Pont Saint Martin Avance : six ans de travail constructif

À quelques semaines de la fin de la mandature ouverte en 2008, nous voulons, dans le peu d'espace qui nous est octroyé, vous en rappeler quelques traits.

Durant ces six ans, nous avons participé assidûment et de façon constructive à toutes les réunions et commissions auxquelles nous étions conviés, ainsi qu'à tous les conseils municipaux. Chacun peut témoigner de cet engagement. Nous vous en avons tenus informés régulièrement dans notre bulletin Controverses réalisé par nos propres soins.

Nous avons tout d'abord soutenu et tenté d'améliorer tous les projets qui nous semblaient positifs (station d'épuration, médiathèque, centre technique municipal, municipalisation de l'OMEJ, etc.). Et cela, même si sur certains aspects, nous aurions sans doute procédé autrement.

Nous avons ensuite été force de propositions et certaines ont été retenues, permettant de faire avancer la solidarité dans notre commune :

- Accès au restaurant scolaire à tous les enfants quelle que soit la situation professionnelle de leurs parents. La majorité souhaitait limiter l'accès aux enfants dont les deux parents travaillent. La loi nous a donné raison.
- Mise en place du quotient familial pour différents services municipaux : restaurant scolaire, transports scolaires, facilitant l'accès de toutes les familles, même les plus modestes.
- Les subventions municipales aux associations sont attribuées dorénavant de façon plus équitable.
- Une mesure des ondes émises par les antennes-relais a été effectuée.
- Un abattement pour les personnes de condition modeste et pour les personnes handicapées a été mis en place pour diminuer la part communale de la taxe d'habitation.
- La construction de logements sociaux dans la 3ème tranche du Haugard.
- Le soutien à l'école de musique pour que celle-ci puisse continuer à vivre.

Nous regrettons que beaucoup d'autres propositions n'aient pas été retenues sur des sujets qui pénalisent actuellement la vie municipale. Ce fut le cas lors de l'examen du PLU, qu'il faudra rouvrir rapidement, sur l'approfondissement des études d'assainissement sur le Champsiôme, sur l'ouverture d'une concertation avec les propriétaires des Jardins du bourg, sur la modulation de la PFAC (Raccordement à l'assainissement collectif) afin de ne pas pénaliser les propriétaires qui ont financé récemment un assainissement individuel aux normes.

Nous avons eu la volonté durant ces six ans de faire avancer les projets qui contribuent à améliorer le quotidien des habitants.

Nous remercions les Martipontains pour leur soutien et les services municipaux pour leur disponibilité.

À bientôt pour d'autres échéances.

Les élus du groupe PSMA, Jean-Paul Chauvet, Mireille Chevalier, Michel Brenon et Marie-Laure Fleury

USP Tennis : équipe jeunes 10/12 ans
une première partie de championnat prometteuse

Pour la saison 2013/2014, les plus jeunes compétiteurs du club USP tennis de Pont-St-Martin ont entre 10 et 12 ans… et déjà, ils jouent comme des adultes (balle dure et grand terrain).

Timothé Melin, Paul Prieur, Joran Yvon, Arthur Beaudrier et Tomy Gallais s'entraînent 1 à 2 fois par semaine à la Halle 1 et 2.

Ils ont commencé le championnat d'hiver avec beaucoup de plaisir, en simple comme en double et les victoires s'enchaînent ! Ils sont actuellement premiers de leur poule…mais il reste encore 4 matchs à jouer pour cette équipe.

QUELQUES DATES CLÉS :

Tournoi seniors + de 35 ans :
du jeudi 10 au samedi 19 avril

Tournoi interne :
du samedi 7 au dimanche 29 juin

Assemblée générale : mardi 3 juin

Retrouvez toutes les actualités du club sur notre site Internet : www.usp-tennis.fr

Vide-grenier
de l'APEL Saint Joseph

Depuis quelques années l'APEL de l'Ecole Saint Joseph organise son vide grenier. Rendez-vous est donné à tous les vendeurs d'un jour sur la Place du Marché dès 7h **le dimanche 6 avril prochain.**

Les inscriptions, au prix de 10 € l'emplacement, sont dès à présentes ouvertes auprès de Catherine Lechner au **06 42 04 59 57**.

Venez nombreux profiter de cette belle journée ensoleillée… et qui sait quel trésor vous allez pouvoir chiner !

Retenez votre soirée du 25 avril …

Les enfants du groupe scolaire Saint Joseph vous feront voyager aux rythmes de leurs vocalises à l'occasion de cette soirée chants. Venez nombreux soutenir et applaudir ces petites voix.

USP Tennis de Table

NATHAN ET HÉLOÏSE À L'ÉCHAUFFEMENT DES « PETITS AS 2014 »

Lors de la 1ère journée des matchs retours, les équipes 1 et 2 ont effectué une belle opération en gagnant 11-9. Bel après-midi pour nos 3 régionales agrémenté par un match nul 10-10 de l'équipe 3 face aux sarthois de Mamers.

La semaine suivante, le 26 janvier, s'enchaînait le tournoi des petits As, compétition régionale :

- Elliot Bouyer termine 3ème des 2006
- Héloïse Bonnet 7ème des 2006
- Nathan Bardy 11ème des 2007

Au mois de mars, le **vendredi 7,** le club organise son **tournoi annuel de doubles** à partir de 19h au complexe sportif jusqu'à 3h du matin.

Le **dimanche 9 mars,** à la salle des fêtes, le club organise un **concours de belote :** venez nombreux ! Inscriptions de 13h30 à 14h15, démarrage à 14h30.

USP Football

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

Le club recherche des bénévoles pour la saison prochaine (commission manifestation, assistant trésorerie, éducateurs, dirigeants…), si vous avez quelques heures disponibles et envie de vous investir dans une association, n'hésitez pas et contactez-nous au 06 50 63 33 54.

VOICI NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS…

10-11-12 mars :
Stage de foot de 7 à 14 ans

10 mai :
Soirée des Oscars

29 mai :
Tournoi Interquartiers/Intervillages

7 juin :
Rassemblement national foot à 3 catégorie U7

LES RENDEZ-VOUS DE MARS AU STADE MUNICIPAL :

Seniors A : match de PH à 15h

Dimanche 16 mars contre St Julien de Concelles

Seniors B :

Dimanche 9 mars contre St Joseph de Porterie
Dimanche 30 mars contre Sautron

Seniors C :

Dimanche 16 mars contre Mouzillon-Monnières

Retrouvez toutes les infos sur le site club.
quomodo.com/pontsaintmartinfootball/

Joyeux Saint Martin

En janvier, notre concours de belote a eu le succès habituel.

À notre assemblée générale, nous avons distribué 125 bulletins de vote, le tiers sortant est réélu par 124 voix et un bulletin nul.

COMPOSITION DU BUREAU:

Présidente : Pierrette Gruau

Vice-président et responsable de la chorale : Alain Lecoq

Secrétaire : Noëlle Bichon

Secrétaire-adjointe : Arlette Liger

Trésorière et responsable gym douce : Jeannine Roué

Trésorière-adjointe : Annick Durassier

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL :

Responsable De fil en aiguille : Janine Kerforne

Coordination chorale : Andrée Sauvaget

Responsable de la préparation du Vieux Pressoir : Pierre Le Rouzic

Responsables des concours de belote : André Tourillon, Michel Pouvreau, Michel Jonin

Responsable bar : Henriette Pouvreau

Responsable serveuses : Henriette Dupuis

Responsable « bottereaux » : Jeannette Jaunet

Responsable « pâté » : Lucien Barrault

Lors de cette assemblée, nous avons eu le plaisir d'enregistrer 15 nouvelles adhésions. Le Joyeux Saint Martin comprend 180 adhérents.

VENDREDI 11 AVRIL : SORTIE SURPRISE

Nous allons vous emmener … où ? Vous le saurez quand vous y serez !

Surtout inscrivez-vous très rapidement, pour le 20 mars au plus tard.

Prix : 40 € pour les adhérents.

PRÉCISIONS UTILES :

Notre programme est à la disposition, de toute personne intéressée, à nos permanences des 1er et 3ème jeudis de chaque mois salle du Vieux Pressoir de 14h à 17h30.

Si vous voulez bénéficier du service minibus, n'hésitez pas à vous inscrire auprès des responsables du club. Pour les utilisateurs du minibus, en cas d'impossibilité n'oubliez pas de prévenir le chauffeur concerné, merci.

USP Basket

MATCHES SENIORS À DOMICILE :

Dimanche 2 mars ..... Seniors 1 Filles – Douvres.....15h30

Dimanche 16 mars ..... Seniors 1 Filles - Bouaye.....15h30

Dimanche 23 mars ..... Seniors 2 Filles – La Chauvinière Nantes.....15h30
Seniors 3 Masculins – St Sébastien.....17h30

Dimanche 30 mars ..... Seniors 1 Masculins–Ste Gemme S/Loire.....15h30
Seniors 2 Masculins – Blain.....17h30

ARRÊT DES ENTRAÎNEMENTS JEUNES PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DE FÉVRIER

- du 3 au 16 mars :

- École Basket, Mini Poussins 1 et 2, Mini Poussines.
- Pour les autres équipes voir avec vos entraîneurs.

L'ECOLE DE BASKET ET LEURS ENTRAÎNEURS

RENSEIGNEMENTS :

- Dominique Godard – 44 rue du Pays de Retz – 44860 PONT SAINT MARTIN – Tél. 02 40 32 73 43 **à partir de 19 heures.**
- Site internet : **http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket**

La Passerelle des Arts

COURS ENFANTS : INSPIRATION TERRE ET MER

Les deux groupes enfants du mercredi après-midi ont fait l'apprentissage de la création en 3 dimensions. En effet ils ont découvert le travail de la terre. Chacun avec ses idées a ainsi pu modeler renards, chats, macarons et tartes (pour les plus gourmands).

Anne Kervarec a abordé aussi le thème marin : sirènes, poissons, étoiles de mer se sont invités à l'atelier. Les dessins réalisés sont agrandis, peints et mis en situation sur un fond préparé avec du sable et des algues.

Anne propose les thèmes et accompagne les enfants dans leurs créations en leur laissant une part de liberté. Elle est cependant vigilante à ce qu'ils aillent jusqu'au bout de leurs réalisations.

SENTIER DES CERFS ET NATURE MORTE

Les deux groupes adultes du mardi ont travaillé autour du thème du cerf. Nous partions tous d'une silhouette identique puis nous pouvions nous inspirer du style de différents peintres (Klimt, Mondrian...) pour leur apporter couleur et caractère.

Autre exercice proposé par Yann Quémeneur, la nature morte : représentation d'objets inanimés sur la toile (fleurs, fruits, gibier...). Des mosaïques gréco-romaines au cubisme qui révolutionne la représentation de l'objet dans l'espace, la nature morte est passée d'un art décoratif à un genre à part entière.

Rendez-vous le week-end du 29 et 30 mars.

Nous organisons notre exposition annuelle.
Venez voir et échanger autour des réalisations de nos 40 adhérents.
Salle du Vieux Pressoir
Samedi 29 mars de 14h à 18h (vernissage à 16h)
Dimanche 30 mars de 10h à 18h.

1974-2014 : la section locale de l'UNC fêtera ses 40 ans cette année

La section martipontaine de l'Union Nationale des Combattants a tenu son assemblée générale le 16 janvier à la salle des fêtes. La réunion s'est ouverte par une minute de silence à la mémoire de Gérard Pineau, camarade décédé fin 2013. La section locale compte aujourd'hui 66 adhérents : 40 AFN, 3 Opex et Indochine, 20 veuves, 1 soldat de France et 2 sympathisants. ***« Le maintien de nos effectifs doit continuer d'être notre préoccupation constante afin de voir perdurer nos associations,*** explique Jo Claeyman, le président. ***Fort des recommandations de notre fédération, je vous engage une nouvelle fois à faire connaître autour de vous les possibilités offertes aux Soldats de France, Opex, anciens combattants et leurs veuves de nous rejoindre. La dernière solution sera le regroupement entre associations, mais j'espère que nous ne sommes pas à la veille d'en arriver là. »***

L'association continue son travail de collecte d'informations et de documents concernant la guerre 14/18, en partenariat avec le groupe de recherches historiques et la municipalité, afin de proposer une exposition au 3ème Lieu du 25 octobre au 15 novembre, et de participer à l'opération du Conseil Général 44 « La Loire-Atlantique se souvient », dans le cadre du 100e anniversaire de la Grande Guerre.

Outre les rendez-vous habituels, l'autre événement marquant de l'année sera pour les adhérents la célébration du 40e anniversaire de la section martipontaine le 8 mai, avec un repas festif après la cérémonie commémorative.

UN PEU D'HISTOIRE…

Une première section a été créée en 1924. Elle était composée d'anciens Poilus et présidée par M. De La Robrie. Elle a probablement été dissoute au début de l'occupation allemande en 39/40.

C'est le 9 mai 1974 qu'a été créée l'actuelle section. Jean Saupin en a assuré la présidence pendant 20 ans : il se verra remettre la médaille d'argent du Djébel par une délégation martipontaine à la résidence St Martin de La Chevrolière où il réside aujourd'hui. Bernard Guyot (jusqu'en 2004) et Jo Claeyman lui succéderont à ce poste. Le secret de cette longévité et de ce dynamisme ? ***« Nous le devons à l'engagement, au dévouement et à la fidélité de nos adhérents. Et si les uns et les autres avons pris quelques rides, si nous déplorons la disparition de 35 de nos adhérents, certains d'entre nous sont là depuis le début. Voici un bel exemple de fidélité ! »*** conclut Michel Jarny, secrétaire.

ÉCOLE LES HALBRANS

Retour sur la « Faîtes des Jeux »

Les enfants et les parents ont bien profité de l'après-midi jeux, le 1er février dernier.

Les Duplos, les Kaplas, la décoration des masques et le cabinet de vétérinaire ont remporté un beau succès.

Des jeux de société étaient également à la disposition des joueurs. Bravo à Isabelle et à Yann Lemerle, ils ont remporté le concours de « quarto », jeu de stratégie avec des règles simples et des parties rapides.

Un grand merci à tous les bénévoles.

Une petite « Pause Café » autour d'une galette

L'association Pause Café a offert ses vœux à ses adhérents le 29 janvier à la salle des fêtes. Près de 80 personnes étaient présentes pour la présentation des membres de l'association. Puis l'après-midi s'est poursuivie avec la galette des rois, partagée par tous. Ce fut une après-midi conviviale, joyeuse et musicale qui a permis à chacun de se distraire et de se retrouver.

Si vous êtes intéressés pour bénéficier des animations proposées par l'association, vous pouvez contacter **Béatrice Padiou au 02 40 32 78 10.**

Le planétarium itinérant

Lundi 27 janvier, les classes de CE1, CM1 et CM2 ont assisté à une séance de sciences un peu spéciale. Un planétarium itinérant avait pris place dans la salle des fêtes pour la journée et a accueilli les différentes classes. Cette immense structure gonflable de 7x9 mètres sur 3 mètres de haut, nous a montré, pendant une heure, comment reconnaître les différentes étoiles, les constellations, et nous a fait voyager dans le système solaire.

Les élèves ont été très intéressés et ont pu participer librement, poser toutes les questions qui les animaient et en sont ressortis la tête pleine de rêves, prêts à admirer le ciel dès le soir venu.

Les CM1 découvrent le théâtre d'ombres

Mardi 21 janvier, les élèves de CM1 ont pu découvrir toutes les subtilités du théâtre d'ombres, sous la direction d'une marionnettiste du Grand T, structure avec laquelle nous travaillons depuis maintenant plusieurs années.

Tour à tour, chaque enfant a pu manipuler, faire parler, enchaîner décors, déplacements de silhouettes sur le thème du conte de Barbebleue, puis la marionnettiste a utilisé son art pour faire vivre "la vieille chéchette" du conte de Louise Michel. L'émotion était au rendez-vous.

Les enfants gardent un excellent souvenir de cette journée et du spectacle du 4 février, "Mange ta main", de Jean-Claude Grumberg, à l'espace culturel de Retz (Machecoul).

École maternelle Les Halbrans : rentrée 2014

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2014 (en fonction des places disponibles pour les enfants nés début 2012) ? Voici la démarche à effectuer :

ETAPE 1 : INSCRIPTION À LA MAISON DE L'ENFANCE AU 02 40 26 80 64

Pièces nécessaires : Livret de famille
Carnet de santé de l'enfant
Justificatif de domicile

ETAPE 2 : INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Pièces nécessaires : Certificat d'inscription délivré par la Maison de l'Enfance
Livret de famille
Carnet de santé de l'enfant
Eventuellement certificat de radiation de l'ancienne école.

Informations, rendez-vous au 02 40 32 70 80 (le jeudi de préférence)

Pour préparer au mieux cette prochaine rentrée, il est urgent de ne pas attendre !...Merci

Inscriptions des nouveaux élèves à l'école élémentaire Les Halbrans

Afin de mieux préparer la rentrée de septembre 2014, il est impératif de contacter l'école le plus rapidement possible : Mme Guitteny, directrice, au 02 40 26 81 63, en priorité le jeudi et le vendredi. La directrice vous indiquera les démarches à effectuer.

Usp qi gong : le nouvel an chinois

Depuis le 31 janvier, l'année du Serpent a fait place à l'année du Cheval de bois. À cette occasion, l'USP Qi Gong a fêté cet événement le mercredi 12 février.

Au programme de la soirée : l'horoscope chinois où les adhérents sont allés à la recherche de leur animal et celui de leur ascendant, puis un petit concert de bols chantants pour réjouir les oreilles ainsi qu'une dégustation de friandises asiatiques pour le plaisir des papilles ! Un moment convivial dans la bonne humeur avec la participation de nombreux adhérents.

Le Cheval de bois va régner jusqu'au 18 février 2015. Dans l'astrologie chinoise, le cheval est fougueux et indépendant, mais il est surtout considéré comme un travailleur qui fait primer l'action, brille par sa créativité et a constamment besoin d'aller de l'avant. Loyal et généreux le cheval représente un signe très positif et donc **une année 2014 placée sous les meilleurs auspices.**

Pour tous renseignements :
Marie-Christine Kinsch présidente au 06 60 34 23 63

Les rendez-vous de mars

Lundi 3
Don du sang
De 16h30 à 19h30 / Salle Gatien

Mercredi 5
Comptines et berceuses italiennes et françaises pour parents et enfants
À 11h et 16h, salle d'animation du 3ème Lieu
Enfants de 1 à 4 ans / Inscriptions au 02 40 26 87 33

Vendredi 7
Tournoi nocturne de tennis de table
À partir de 19h / Salle Gatien

Dimanche 9
Concours de belote, organisé par l'USP Tennis de Table
14h30 / Salle des fêtes

Samedi 15 / Dimanche 16
Tournoi de basket
Salles Gardin et Coubertin

Samedi 22
Initiation au Furoshiki ou « L'art d'emballer avec du tissu »
De 10h à 12h / Salle d'animation du 3ème Lieu
Ados et adultes à partir de 14 ans - Inscriptions à la médiathèque

Tournoi de palets des Playmobulles
À partir de 13h, salle Gatien

Samedi 22 / Dimanche 23
Exposition photo organisée par le Photo Club
De 10h à 12h et de 14h à 18h / Salle du Vieux Pressoir

Dimanche 23
1er tour des élections municipales

Samedi 29
Projection de films d'animation
11h / Salle d'animation du 3ème Lieu
Durée : 40 min / Enfants 3 à 6 ans accompagné d'un adulte

Atelier d'écriture spécial Haïkus
De 14h30 à 17h / Salle d'animation du 3ème Lieu
Ados et adultes à partir de 12 ans - Inscriptions à la médiathèque

Samedi 29 / Dimanche 30
Exposition de peinture, organisée par la Passerelle des Arts.
De 14h à 18h le samedi et de 10h à 18h le dimanche/ Salle du Vieux Pressoir

Dimanche 30
2nd tour des élections municipales
(si nécessaire selon le nombre de listes)

Association Aide Familiale Populaire de Loire Atlantique / Confédération Syndicale des Familles

Créée en 1949 à Couëron, par des militants de la Confédération Syndicale des Familles, l'AAFP/CSF 44 est une association qui a pour but de répondre aux besoins d'aide à domicile des personnes, à tous les âges de la vie.

Aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, techniciens de l'intervention sociale et familiale sont des professionnels de l'aide à domicile formés et expérimentés pour soutenir et accompagner au quotidien les personnes au sein de leur foyer :

Auprès des familles, une aide matérielle et un soutien aux parents et aux enfants pour traverser une phase de changement liée à un événement perturbant l'organisation familiale : grossesse, naissance, maladie, accident, hospitalisation, séparation, aide à l'insertion....

Pour ces situations, les familles peuvent bénéficier d'une aide financière de la CAF, la MSA ou leur assurance.

Auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, pour vivre confortablement à domicile, éviter l'isolement et retarder l'entrée en établissement, une aide matérielle (ménage, repassage, courses, préparation des repas…), une aide à la personne (aide à la toilette, à l'habillage, à la prise des repas, aux déplacements…), un soutien moral, une aide aux aidants, la garde de nuit.

L'A.A.F.P est conventionnée avec le Conseil Général de Loire Atlantique, la CARSAT, les Caisses de Retraite et les Mutuelles. Les adhérents peuvent choisir entre un service prestataire ou mandataire.

L'association propose aussi :

- **Une prestation « Transport et accompagnement »,** pour les personnes âgées ayant la capacité de se déplacer seules ou avec une légère aide humaine, un transport accompagné pour les rendez-vous médicaux, les courses, les activités de loisirs, les visites chez des amis ou de la famille, les sépultures, les lieux de culte, l'accueil de jour…
- **Des soins esthétiques à domicile :** moment de détente et de bien-être qui permet de reprendre confiance en soi. Soin du visage et du corps, soin des mains, maquillage, relaxation… sont proposés aux personnes fragiles.
- **Un service de garde d'enfant(s) au domicile :** garde ponctuelle ou régulière, 7 jours/7, tarif forfaitaire de 1 à 3 enfants.
- **Un service de prestations de confort,** pour les personnes qui veulent être soulagées des tâches de la vie quotidienne, entretien courant ou saisonnier du logement, entretien du linge et courses de proximité.

En quelques chiffres, l'A.A.F.P sur Pont Saint Martin, ce sont plus de 4 000 heures réalisées sur l'année, auprès d'une trentaine de familles, de personnes âgées ou personnes en situation de handicap et de particuliers employeurs.

Pour aider et accompagner les usagers, l'AAFP/CSF emploie 250 salariés qui habitent sur l'agglomération nantaise. Et régulièrement, l'association embauche du personnel.

Pour répondre à votre demande, une responsable coordinatrice de l'A.A.F.P/C.S.F, tient une permanence, **le 2ème mardi de chaque mois 10h à 12h à la mairie-annexe de Pont Saint Martin.**

Pour tout renseignement :

A.A.F.P/C.S.F DE LOIRE-ATLANTIQUE
BAL n°44
8 avenue des Thébaudières
18ème étage – aile A
44800 SAINT-HERBLAIN
Téléphone : 02 51 80 62 72
Courriel : accueil@aafp44.fr
Site internet : www.aafp44.fr

Déménagement du cabinet de pédicure-podologie

À compter du 10 mars, Christine Potier, pédicure-podologue vous recevra dans son cabinet au 2 rue de Nantes (ex-Institut de Beauté). Elle quitte le cabinet de kinésithérapie situé 3 place Saint Martin pour pouvoir offrir de plus larges possibilités de rendez-vous aux patients.

Contact : 06 11 47 04 84

Inauguration de la maison des services de l'ADMR

C'est à cette nouvelle adresse dans un lieu plus accessible pour tous, que sont assurées les missions essentielles de l'association du service à domicile. Lors de l'inauguration, début décembre, ce fut l'occasion pour Josette Boussonière, présidente de la Fédération ADMR de Loire-Atlantique et Adrien Chiffoleau, président de l'association ADMR de La Chevrolière, de rappeler ensemble l'importance que l'ADMR porte au public de la jeune maman à la personne âgée : ***« Depuis près de 68 ans, l'ADMR s'est donné pour mission d'apporter des services à l'ensemble de la population et de permettre à chacun de mieux vivre chez soi, selon son projet de vie. La proximité est l'une des valeurs fortes qui fondent ses missions ».***

Ces locaux mis à disposition par la municipalité de La Chevrolière ont pour vocation d'être un lieu d'accueil, un lieu d'écoute et d'information pour obtenir des renseignements ou faire une demande d'intervention à domicile. Cette dernière-née va permettre de répondre aux demandes croissantes de services à domicile recensés sur les communes de La Chevrolière, Saint Aignan de Grand Lieu et Pont Saint Martin. Actuellement, 85 clients-adhérents bénéficient des services à domicile de l'ADMR sur ce périmètre, impliquant quotidiennement les bénévoles et salariés.

Sur La Chevrolière, 11 bénévoles et 13 salariés apportent leur aide au quotidien, totalisant 8 200 heures d'interventions sur l'année 2012, et plus précisément 775 heures en octobre dernier. Le réseau ADMR compte aujourd'hui plus de 2 000 maisons des services. C'est en 1999 que l'ADMR a créé ce concept innovant et inédit, qui assure une bonne visibilité et une parfaite accessibilité de l'offre de services ADMR, en s'appuyant sur les valeurs qui font sa force : la proximité et le bénévolat. Précisons que l'ADMR, ce sont 3 300 associations sur l'ensemble du territoire, regroupant 110 000 bénévoles et 103 000 salariés. Premier réseau associatif français de proximité, l'ADMR est la référence du service à la personne depuis près de 70 ans. L'ADMR est reconnu pour ses compétences et son expérience dans quatre domaines de service : autonomie – domicile - famille – santé.

Maison des Services ADMR

59, Grand'Rue - LA CHEVROLIÈRE
Tél. 02 40 54 18 93
lachevroliere@fede44.admr.org
www.admr.org

Association « les bistrots mémoire phil'bertins »

Les Bistrots Mémoire Phil'Bertins : chacun vient comme il est avec son histoire, ses difficultés et ses propres ressources. C'est un lieu de partage, d'écoute, de répit, de convivialité tout en respectant l'anonymat.

Les Bistrots Mémoire Phil'Bertins, c'est une volonté de remettre de la vie dans le quotidien des personnes concernées par les maladies de la mémoire et leur entourage.

Les Bistrots Mémoire Phil'Bertins, on s'y retrouve une fois par quinzaine dans un café partenaire autour d'une psychologue et d'une équipe de bénévoles formée pour échanger librement autour de thèmes particuliers.

Les Bistrots Mémoire Phil'Bertins, leur entrée est libre. Vous êtes aidants ou aidés, vous y serez accueillis pour un après-midi convivial. Sur un calendrier disponible sur le site (bistrotmémoire.fr) vous retrouverez les lieux, les dates et les thèmes ; ils seront également rappelés sur le journal quelques jours avant la date des rencontres.

Les Bistrots Mémoire Phil'Bertins ont lieu un jeudi sur deux à Saint Philbert de Grand Lieu au restaurant « La Bosselle » ou à Saint Philbert de Bouaine au « Bar des Amis » à partir de 15h. Seule la consommation reste à la charge des participants. Pour toute question, vous pouvez contacter la Résidence de l'Ile Verte chaque vendredi et demander Flore, la psychologue au : 02 40 78 70 50 ou bien vous demandez à parler à la directrice de l'établissement, Mme Puaud.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

Grand-Lieu : La Bosselle	Bouaine : Bar les Amis
6 mars - Ce sont les vacances !*	20 mars - Communiquer autrement
3 avril - Echanges libres et conviviaux	17 avril - Autour du jardin
15 mai - Echanges libres et conviviaux	5 juin - Intervention CLIC
19 juin - Prendre soin de soi	

*(accueil pour familles et enfants, comment parler de la maladie aux plus jeunes)

Voter par procuration

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur pour voter à votre place par procuration.

Qu'est-ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier à un autre électeur le soin de voter pour soi.

Qui demande la procuration ?

Le mandant, c'est-à-dire celui qui donne procuration à une autre personne. Plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Il informe le mandataire de la procuration qu'il lui a confiée.

Qui vote ?

Le mandataire, c'est-à-dire celui qui a reçu procuration du mandant. Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations, dont une seule établie en France.

Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

Établir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections pendant un délai maximal d'un an.

Où ?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (à l'ambassade ou au consulat à l'étranger) du domicile ou du lieu de travail.

Quand ?

Le plus tôt possible, à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit parvenir à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Compte tenu des délais d'acheminement et de traitement de la procuration, n'attendez pas le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

- Un titre d'identité.
- Un formulaire de procuration, soit fourni au guichet de l'autorité habilitée et rempli sur place, soit rempli depuis l'ordinateur du mandant et imprimé par ses soins sur deux feuilles. Ce formulaire est composé de trois parties, l'une indiquant l'identité complète du mandant et du mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance), une déclaration sur l'honneur indiquant le type d'empêchement et un récépissé délivré au mandant.

Attention, dans les deux cas, vous devez vous présenter au guichet de l'autorité habilitée.

Le mandataire ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration. Le mandant doit l'en informer.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

- Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration).
- Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter si le mandataire n'a pas encore voté.

Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

Cas particulier

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent solliciter par écrit auprès d'une autorité habilitée (police ou gendarmerie la plus proche de votre lieu d'habitation) la venue à domicile d'un officier de police judiciaire, en joignant à cette demande un certificat médical.

Quand sont les prochaines élections ?

Les élections municipales et communautaires auront lieu les dimanches 23 mars et 30 mars 2014. Les élections européennes auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis à partir de 13h, les dimanches et jours fériés. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20 h) au lundi matin (8 h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

2 mars	Céline MARECHAL 02 40 26 81 08
9 mars	Chantal FOUCHER 02 40 31 00 12
16 mars	Christine FAOUAID 02 40 26 81 08
23 mars	Chantal FOUCHER 02 40 31 00 12
30 mars	Céline MARECHAL 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment

Permanences diverses

PERMANENCE À LA MAIRIE AU SERVICE URBANISME

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY.

Mercredi 19 mars de 16h à 17h30.

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie.

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanences les mardis 4 et 18 mars, le matin et les jeudis 13 et 27 mars l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25.

Centre de soins Infirmiers
Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88.

Consultation enfants PMI (avec un médecin)
Les jeudis 6 et 20 mars, l'après-midi sur RDV.

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25.

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)
Mercredi 12 mars de 10h à 12h.

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière.

Siège social : 02 40 36 06 42.

Sur rendez–vous au 06 25 07 00 62.

Conciliateur de Justice
Vendredi 14 mars - Madame Sourdain - Mairie de Bouaye
Salle des permanences - 02 51 70 55 55.

Hôtel de ville

Rue de la mairie - 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi : de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ROUSSEAU Gabin
23, rue de la Nivardière

DÉCÈS

AVERTY Henri